

304904-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de nettoyage de bâtiments – Prestations de nettoyage, en ce compris le lavage des vitres, de différents types de bâtiments communaux ainsi que l contrôle externe de la qualité du travail de nettoyage, pour une durée de 4 ans, réparti en 7 lots

OJ S 86/2026 05/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune d'Ixelles - Gemeente Elsene

Adresse électronique: secretariat@ixelles.brussels

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de nettoyage, en ce compris le lavage des vitres, de différents types de bâtiments communaux ainsi que l contrôle externe de la qualité du travail de nettoyage, pour une durée de 4 ans, réparti en 7 lots

Description: Prestations de nettoyage, en ce compris le lavage des vitres, de différents types de bâtiments communaux ainsi que l contrôle externe de la qualité du travail de nettoyage, pour une durée de 4 ans, réparti en 7 lots

Identifiant de la procédure: 1f7d4db3-1412-4e61-a440-8559279b7998

Identifiant interne: 2026-085

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 6

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 6

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 2026-085 - 1

Description: Nettoyage et entretien des locaux la piscine d'Ixelles

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère n°1 « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre : Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'une piscine ouverte au public ; au moins deux autres références portant sur le nettoyage des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'une piscine ouverte au public ; au moins deux autres références portant sur le nettoyage des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). Le montant cumulé de l'ensemble

des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 250.000 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description du critère de sélection: Critère n°2 « Normes d'assurance de la qualité » Critère : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il applique des systèmes de management garantissant un niveau équivalent aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 45001. Documents à remettre : Le soumissionnaire fournira les certificats et documents suffisamment détaillés pour permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si le niveau minimum est satisfait. Niveau d'exigence : une certification ISO 9001 valide relative au management de la qualité, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité équivalent ; une certification ISO 45001 valide relative au management de la santé et de la sécurité au travail, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité et de sécurité équivalent ;

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: 2026-085 - 2

Description: Nettoyage des locaux du musée d'Ixelles

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère n°1 « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre :

Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de

type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'un musée ouvert au public ; au moins deux autres références portant sur le nettoyage des locaux des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'un musée ouvert au public ; au moins deux autres références portant sur le nettoyage des locaux des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). Le montant cumulé de l'ensemble des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 180.000,00 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description du critère de sélection: Critère n°2 « Normes d'assurance de la qualité » Critère : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il applique des systèmes de management garantissant un niveau équivalent aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 45001. Documents à remettre : Le soumissionnaire fournira les certificats et documents suffisamment détaillés pour permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si le niveau minimum est satisfait. Niveau d'exigence : une certification ISO 9001 valide relative au management de la qualité, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité équivalent ; une certification ISO 45001 valide relative au management de la santé et de la sécurité au travail, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité et de sécurité équivalent ;

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: 2026-085 - 3

Description: Nettoyage des locaux du patrimoine privé de la commune d'Ixelles

Identifiant interne: 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère n°1 « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre : Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins une référence relative au nettoyage des parties communes d'un immeuble collectif comprenant plusieurs appartements ; au moins une référence portant sur le nettoyage d'un parking à plusieurs étages ; au moins une autre référence portant sur le nettoyage des locaux des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : au moins une référence relative au nettoyage des parties communes d'un immeuble collectif comprenant plusieurs appartements ; au moins une référence portant sur le nettoyage d'un parking à plusieurs étages ; au moins une autre référence portant sur le nettoyage des locaux des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). Le montant cumulé de l'ensemble des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 100.000,00 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description du critère de sélection: Critère n°2 « Normes d'assurance de la qualité » Critère : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il applique des systèmes de management garantissant un niveau équivalent aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 45001. Documents à remettre : Le soumissionnaire fournira les certificats et documents suffisamment détaillés pour permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si le niveau minimum est satisfait. Niveau d'exigence : une certification ISO 9001 valide relative au management de la qualité, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau

de qualité équivalent ; une certification ISO 45001 valide relative au management de la santé et de la sécurité au travail, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité et de sécurité équivalent ;

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est

invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'État par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: 2026-085 - 4

Description: Nettoyage des locaux de la salle de sport « Emergence »

Identifiant interne: 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère n°1 « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre : Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'une salle de sport ; au moins deux autres références portant sur le nettoyage des locaux des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles, hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturelles, bâtiments administratifs accueillant du public). N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'une salle de sport ; au moins deux autres références portant sur le nettoyage des locaux des infrastructures à forte fréquentation ouvertes au public (piscines, centres sportifs, écoles,

hôpitaux, maisons de repos, crèches, gares, stations de métro, salles de spectacle, centres culturels, bâtiments administratifs accueillant du public). Le montant cumulé de l'ensemble des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 100.000,00 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description du critère de sélection: Critère n°2 « Normes d'assurance de la qualité » Critère : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il applique des systèmes de management garantissant un niveau équivalent aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 45001. Documents à remettre : Le soumissionnaire fournira les certificats et documents suffisamment détaillés pour permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si le niveau minimum est satisfait. Niveau d'exigence : une certification ISO 9001 valide relative au management de la qualité, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité équivalent ; une certification ISO 45001 valide relative au management de la santé et de la sécurité au travail, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité et de sécurité équivalent ;

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: 2026-085 - 5

Description: Nettoyage des locaux du site « Rabelais »)

Identifiant interne: 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère n°1 « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience

suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre : Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins une référence relative au nettoyage des parties communes d'un immeuble collectif comprenant plusieurs appartements ; au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'une salle de sport ; au moins une référence portant sur le nettoyage d'une crèche. N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : au moins une référence relative au nettoyage des parties communes d'un immeuble collectif comprenant plusieurs appartements ; au moins une référence portant sur le nettoyage des locaux d'une salle de sport ; au moins une référence portant sur le nettoyage d'une crèche. Le montant cumulé de l'ensemble des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 200.000,00 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description du critère de sélection: Critère n°2 « Normes d'assurance de la qualité » Critère : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il applique des systèmes de management garantissant un niveau équivalent aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 45001. Documents à remettre : Le soumissionnaire fournira les certificats et documents suffisamment détaillés pour permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si le niveau minimum est satisfait. Niveau d'exigence : une certification ISO 9001 valide relative au management de la qualité, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité équivalent ; une certification ISO 45001 valide relative au management de la santé et de la sécurité au travail, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité et de sécurité équivalent ;

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: 2026-085 - 6

Description: Nettoyage des vitres dans les bâtiments du patrimoine public de la commune d'Ixelles

Identifiant interne: 6

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère n°1 « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre : Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins 3 références relatives à des prestations de nettoyage de vitres dans des bâtiments présentant une surface vitrée totale d'au moins 2.000 m². N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : Au moins trois (3) références relatives à des prestations de nettoyage de vitres dans des bâtiments présentant une surface vitrée totale d'au moins 2.000 m². Le montant cumulé de l'ensemble des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 100.000 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description du critère de sélection: Critère n°2 « Normes d'assurance de la qualité » Critère : Le soumissionnaire doit démontrer qu'il applique des systèmes de management garantissant un niveau équivalent aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 45001. Documents à remettre : Le soumissionnaire fournira les certificats et documents suffisamment détaillés pour permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier si le niveau minimum est satisfait. Niveau d'exigence : une certification ISO 9001 valide relative au management de la qualité, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité équivalent ; une certification ISO 45001 valide relative au management de la santé et de la sécurité au travail, ou toute preuve équivalente démontrant la mise en œuvre effective de mesures garantissant un niveau de qualité et de sécurité équivalent ;

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: 2026-085 - 7

Description: Contrôle externe de la qualité du travail de nettoyage réalisé (contrôles VSR)

Identifiant interne: 7

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Critère « liste de références » - Critère : La capacité technique du soumissionnaire sera démontrée par la présentation d'une liste des principales prestations réalisées au cours des trois dernières années, au maximum. Cette liste devra mentionner, pour chaque prestation : le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Elle devra permettre de vérifier que le soumissionnaire dispose d'un niveau d'expérience suffisant, conforme au niveau d'exigence fixé pour le présent critère. - Documents à remettre : Le soumissionnaire doit indiquer, dans la partie IV.C du DUME (exécution des services de type spécifié), la liste des services présentés, effectués au cours des trois dernières années au maximum (indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé et les coordonnées d'une personne de contact du destinataire). Cette liste doit indiquer : au moins trois références portant sur le contrôle externe de la qualité du travail de nettoyage ; N.B. : Si le soumissionnaire a recours aux capacités d'une autre entité pour satisfaire au critère de sélection, il doit alors remplir la partie II.C. de son DUME et l'autre entité doit également remplir un DUME. Niveau d'exigence : La liste des références doit mentionner au moins trois références : au moins trois références portant sur le contrôle externe de la qualité du travail de nettoyage ; Le montant cumulé de l'ensemble des références présentées doit prouver la réalisation de prestations pour un montant annuel d'au moins 50.000 EUR HTVA pour chacune des 3 dernières années précédant la date de publication de l'avis de marché.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/7ab75975-b48e-45c5-a715-fed85ce92f45/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 29/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Raad van State

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Introduction d'un recours en annulation, éventuellement précédé ou accompagné d'une demande en suspension, auprès de la section d'Administration du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, par lettre recommandée à envoyer dans un délai de soixante jours de calendrier à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax de la communication de la décision motivée. Par ailleurs, en application de l'article 11 de la Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, la conclusion du marché qui suit la décision d'attribution ne peut avoir lieu avant l'expiration du délai de 15 jours de calendrier qui suit la communication de la décision motivée. Si une demande de suspension de l'exécution de la décision d'attribution est introduite dans ce délai de 15 jours, le pouvoir adjudicateur ne peut conclure le marché avant que l'instance de recours n'ait statué soit sur la demande de mesures provisoires, soit sur la demande de suspension. Le soumissionnaire est invité à avertir la Commune de l'introduction d'une telle demande, dans ce délai de 15 jours, et ce, de préférence par fax au numéro suivant : 02/515.61.59 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@ixelles.brussels. Les délais mentionnés pour introduire contre la décision un recours en suspension de l'exécution de la décision d'attribution auprès du Conseil d'Etat par une procédure d'extrême urgence prennent cours à compter du lendemain du dernier envoi du courrier ou du mail/fax communiquant la décision motivée.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune d'Ixelles - Gemeente Elsene

Numéro d'enregistrement: 0207401341_7321

Département: Commune d'Ixelles - Département Opérationnel

Adresse postale: 168 chaussée d'Ixelles

Ville: Ixelles

Code postal: 1050

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique
Adresse électronique: secretariat@ixelles.brussels
Téléphone: +32 25156111
Adresse internet: <https://www.ixelles.be>
Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=7321&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui
Numéro d'enregistrement: BE001
Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1
Ville: Bruxelles
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: revise@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00
Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Raad van State
Numéro d'enregistrement: 0931814266
Ville: bruxelles
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: eadc6e8a-8c9d-439e-b74f-3f504eebf2bc - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 04/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 04/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français, néerlandais
Numéro de publication de l'avis: 304904-2026
Numéro de publication au JO S: 86/2026
Date de publication: 05/05/2026